

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

---

POUR LA MOBILISATION DE L'HABITAT EXISTANT EN RÉPONSE À LA CRISE DU  
LOGEMENT - (N° 2816)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 67

présenté par  
Mme Buffet

-----

**ARTICLE PREMIER**

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.